

ARRÊTÉ N° 2024 – 18

MODIFICANT L'ARRETE 2024-13 ET DESIGNANT LE RESPONSABLE DE LA FORMATION DES ELUS

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D741-9 à D741-11 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et d'établissements ;
Vu l'arrêté n°2024-13 désignant les responsables de certificats d'établissement ;

ARRÊTE

Article 1 : Monsieur Didier DEL PRETE, Maître de conférences en Droit Public, est nommé, responsable pédagogique du certificat d'établissement formation des élus et responsable de la formation des élus à compter du 12 septembre 2024.

Article 2 : Le Secrétaire général et le directeur de la formation et des études sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 12 septembre 2024.

Rostane MEHDI,
Professeur des Universités,
Directeur.



DATE D’AFFICHAGE ET PUBLICATION : 17/09/2024